



**DÉLIBÉRATION N°2018-04-20-5
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 20 avril 2018

**POINT 5 : APPROBATION DE L'OCTROI D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A
LA FONDATION DE L'UNIVERSITE DE NANTES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015, le 3 juin 2016 et le 6 octobre 2017 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 29 voix pour et 6 abstentions l'attribution à la Fondation de l'Université de Nantes d'une subvention d'équilibre de 110 000 € pour l'exercice 2017 et de 50 000 € pour l'exercice 2018.

À Nantes, le 20 avril 2018

Le Président de l'Université de Nantes

Oliver LABOUX

